



Conflits familiaux pour études

Par **Elido**, le **11/07/2012** à **12:40**

Bonjour,

Je suis étudiante en 3ème année d'Assistante Sociale, bien que connaissant les aides sociales, j'aurai besoin d'aide, davantage au niveau juridique.

Pour exposer brièvement la situation: Je suis d'une famille de 5 enfants, je perçois une bourse de 149 euros par mois, je fais quelques jobs (baby-sitting, ménage...) et mes parents ne me donnent plus RIEN en dehors de cela (aide pour habits, paiement de ma scolarité, trajets de train/Tram, bouquins scolaires, loisirs...).

Souhaitant fermement quitter le domicile parental après mon bac, je loge depuis 4 ans chez une personne âgée handicapée à qui je rends des services (repas, courses, compagnie...). Je suis donc ce qu'on pourrait nommer "indépendante", ce que considère en tous cas mes parents.

Je suis en bon terme avec eux néanmoins -ou presque car je suis remontée là- et ne veux aucunement lancer de procédure auprès du JAF. Car ils semblent avoir de réelles difficultés financières, mais je n'ai pas à en subir les frais... (je suis dure).

Ma question, mes 149 euros de bourse par mois, c'est un complément de ressources et ils devraient me donner une aide financière non ? Je ne reçois rien, ni même matériellement depuis plus de 2 ans !!! est-ce normal ?

Que puis-je faire, que puis-je solliciter comme aide ? Dois-je me déclarer indépendante financièrement pour pouvoir avoir plus de revenus ? (qui arrive à vivre avec cela 1 mois, sachant que je paye ma scolarité 830 euros par an avec MES économies...)

MERCI de votre aide, de vos réponses !

Elido